

**Zeitschrift:** Technische Mitteilungen / Schweizerische Telegraphen- und Telephonverwaltung = Bulletin technique / Administration des télégraphes et des téléphones suisses = Bollettino tecnico / Amministrazione dei telegrafi e dei telefoni svizzeri

**Herausgeber:** Schweizerische Telegraphen- und Telephonverwaltung

**Band:** 9 (1931)

**Heft:** 5

**Artikel:** La radiodiffusion et les assemblées de la Société des Nations

**Autor:** Dupuis, F.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-873664>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La radiodiffusion et les assemblées de la Société des Nations.

Par F. Dupuis, Berne.

La vitalité de la Société des Nations demeure entière, malgré le scepticisme que certains milieux témoignent à son égard. Il ne faut donc point s'étonner de l'augmentation toujours croissante des relais radiophoniques demandés à l'occasion des assemblées plénières qui se tiennent à Genève au mois de septembre de chaque année.

Grâce à la mise en vigueur immédiate, par la plupart des administrations européennes, des dispositions relatives aux transmissions radiophoniques arrêtées d'un commun accord entre les délégués de la 6<sup>e</sup> commission de rapporteurs du C. C. I. téléphonique et les représentants de l'Union Internationale de Radiodiffusion, l'organisation des relais, au cours de la 12<sup>e</sup> assemblée de la Société des Nations, a pu être effectuée dans des conditions assez favorables. Cependant, la pratique a démontré qu'il ne peut être question, pour le moment, d'établir des règles définitives. Il est même indispensable, dans certains cas exceptionnels, de faire preuve d'un esprit large dans l'interprétation des décisions qui ont été prises touchant la façon de procéder pour des demandes de retransmissions. Surtout lorsqu'il s'agit de relais multiples, pour lesquels un certain nombre de pays entrent en considération, la marche à suivre est un peu longue. Certains délais sont indispensables pour effectuer des essais préliminaires, si l'on ne veut pas vouer la retransmission à un échec certain. En tenant compte des expériences faites, en adoptant comme base de procédure les avis du C. C. I. et en rendant plus étroite la collaboration existant entre les organismes de radiodiffusion et les administrations, on hâtera la solution de la question et il ne s'agira plus que d'introduire certaines modifications de détail.

Au point de vue technique, les progrès réalisés ces dernières années sont considérables. Jusqu'en 1926, les P. T. T. français et les stations suisses étaient les seuls à relayer les discours prononcés au cours des assemblées de la Société des Nations. Depuis lors et au fur et à mesure de l'augmentation des postes d'émission et de leur perfectionnement, le nombre des demandes de relais s'accrut d'année en année. Parallèlement, le trafic téléphonique international ayant augmenté dans des proportions considérables, l'administration suisse s'appliqua à faire face, sous tous les rapports, aux nouvelles exigences des services téléphonique et radiophonique.

Au début, on utilisait, pour les retransmissions radiophoniques, des circuits téléphoniques ordinaires dont la bande de fréquence varie entre 300 et 2700 périodes. Ces dernières années, des câbles d'un type tout à fait moderne, comprenant des circuits à 4 fils, de pupinisation extra-légère, et une quarte musicale sous écran de pupinisation H 15.5 ou H 9.5, ont été posés le long des principales artères suisses. Les bandes de fréquence de ces nouveaux circuits varient entre 150 et 6800 périodes pour les circuits à 4 fils et entre 35 et 10 000 périodes pour les circuits musicaux. Depuis qu'on fait usage de ces nouveaux

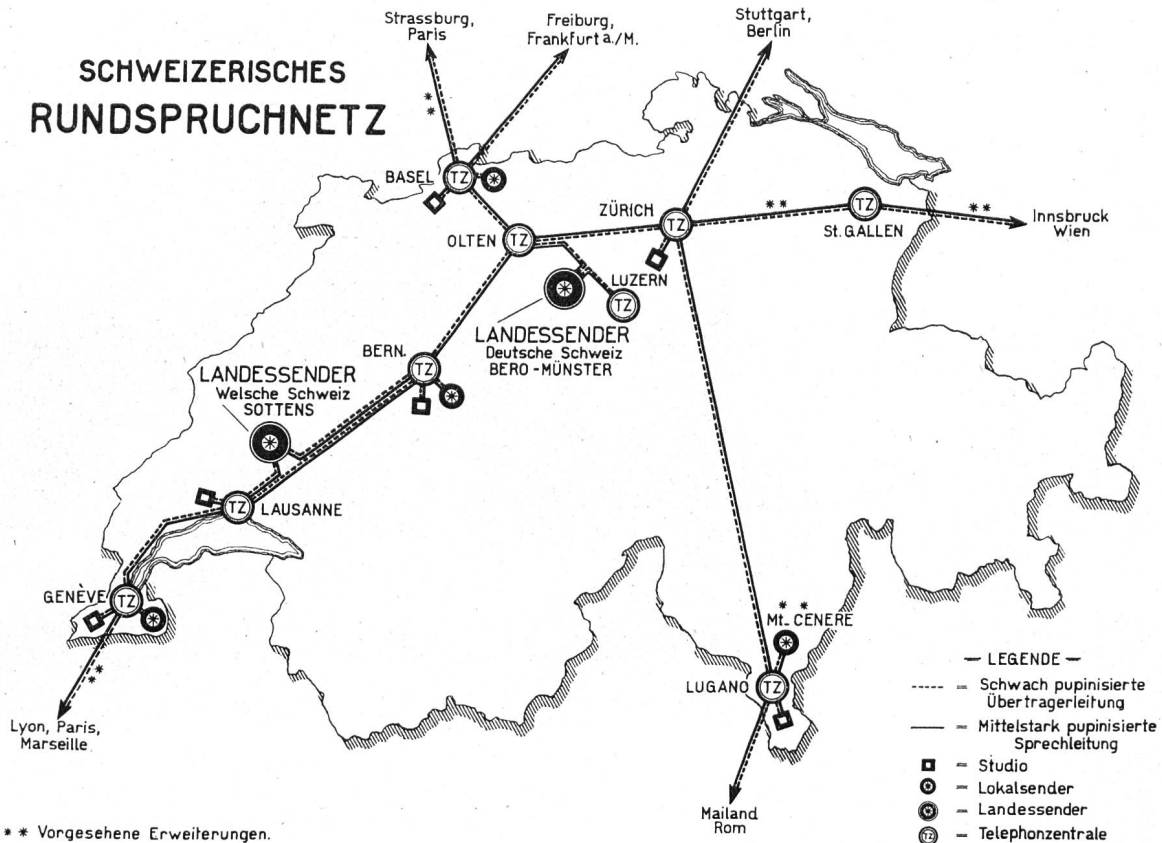
conducteurs excluant toute distorsion, la qualité des retransmissions est excellente.

A l'heure actuelle, la Société suisse de Radiodiffusion possède déjà un réseau de transmission et des circuits de service absolument indépendants, qui relient les villes de Bâle, Zurich, Olten, Berne, Lausanne et Genève aux postes émetteurs nationaux de Sottens et de Beromünster. Ce réseau sera complété dans les directions de St-Gall et de Lugano, et un circuit est déjà en activité dans la direction du Tessin et de l'Italie. En outre, les stations de répéteurs de ces différentes villes ont été pourvues de baies d'amplificateurs radiophoniques, auxquelles aboutissent les circuits affectés à la radiodiffusion. Tout en améliorant les retransmissions, ces dispositifs modernes permettent d'effectuer très rapidement toutes les connexions désirables. Afin de créer la possibilité de retransmettre simultanément les discours prononcés au cours des assemblées et les commentaires y relatifs, une cabine, pourvue d'un microphone indépendant de celui destiné aux orateurs, a été installée dans la salle des conférences par la Société des Emissions Radio-Genève. Notons que celle-ci avait mis gracieusement son studio à disposition pour les conférences et reportages qui eurent lieu le soir.

Au cours de la réunion du Conseil et de l'assemblée générale qui se tinrent du 1<sup>er</sup> au 29 septembre, l'administration suisse a effectué 40 retransmissions radiophoniques, non comprises celles d'opéras, joués à Genève durant la même période et retransmis par les postes suisses et par ceux de Berlin, Breslau, Königsberg, Oslo, Stockholm, Prague, Varsovie, Budapest, Belgrade, Milan, Turin et Gênes. Une tendance très marquée s'est manifestée cette année en faveur des reportages parlés et des narrations donnés le soir aux heures favorables à l'écoute. En effet, si les discours importants prononcés au cours de l'assemblée ont été radiodiffusés par un nombre très restreint de pays, cela provient du fait que l'heure à laquelle ils ont lieu est défavorable et que, partant, ils n'atteignent qu'un petit nombre d'auditeurs et que les langues employées ne sont pas à la portée de chacun. Par contre, les commentaires, qui se font le soir sur les travaux de l'assemblée, ont le grand avantage d'être de courte durée et d'être prononcés dans la langue du pays auquel ils sont destinés. D'autre part, leur contenu peut être adapté aux diverses mentalités. Mais ce genre de retransmission présente certaines difficultés de réalisation. Il est indispensable de répartir les commentaires suivant un horaire bien déterminé, afin de ne pas mettre à contribution un nombre trop élevé de circuits et d'apporter de ce fait de graves perturbations dans l'échange des conversations téléphoniques.

Cette année, le discours d'ouverture a été diffusé en Tchécoslovaquie et en Suisse. Pour la première fois, des relais intercontinentaux journaliers ont été organisés depuis Genève. Mr. W. Hard, journaliste américain très connu, envoyé par la „National

# SCHWEIZERISCHES RUNDSPRUCHNETZ



Schweiz. Rundspruchnetz = réseau suisse de radiodiffusion  
 Landessender welsche Schweiz = poste émetteur national Suisse romande  
 Landessender deutsche Schweiz = poste émetteur national Suisse allemande  
 Vorgesehene Erweiterungen = extensions prévues

Schwach pupinisierte Uebertragerleitung = circuit de transmission à pupinisation légère  
 Mittelstark pupinisierte Sprechleitung = circuit de conversation à pupinisation moyenne  
 Lokalsender = poste émetteur local  
 Landessender = poste émetteur national

Broadcasting Company“ de New York, a commenté chaque soir, entre 23 et 24 heures, les délibérations en cours, à l'intention des auditeurs américains. Mr. V. Bartlett, représentant de la Société des Nations à Londres, délégué par la „British Broadcasting Corporation“, et Mr. le Dr. J. Räuscher, rédacteur en chef du „Drahtloser Dienst A.-G.“, envoyé par l'organisation allemande de radiodiffusion „Reichs Rundfunk G. m. b. H.“, ont fait plusieurs commentaires sur l'activité de l'assemblée. Mr. le Dr. Schmidt, interprète officiel de la délégation allemande à l'assemblée de la Société des Nations, a été chargé de faire une introduction pour les postes allemands avant le retransmission des discours de MM. Briand et Curtius. De leur côté, les P. T. T. français ont relayé le discours de Mr. Briand. Enfin, Mr. le Dr. Peter Munch, ministre des affaires étrangères, Mr. le Dr. Laust Moltesen, ancien ministre des affaires étrangères, tous deux représentants du Danemark auprès de la Société des Nations,

Mr. Bellak, ingénieur auprès de la société autrichienne de radiodiffusion Ravag, Mr. Strzetelski, journaliste polonais envoyé par l'organisation „Polskie Radjo Varsovie“, ont tous, le soir, causé devant le microphone en s'adressant aux auditeurs de leurs pays. La Société suisse de Radiodiffusion, elle aussi, a retransmis tous les discours importants, ainsi qu'un certain nombre de causeries sur les délibérations de Genève.

Pour être à même de satisfaire aux exigences de la radiophonie moderne, l'administration suisse a mis en exécution un projet prévoyant des liaisons spécialement réservées à cet effet avec les pays voisins. On parle même de créer un réseau spécial pour les retransmissions internationales qui s'effectueront lors de la conférence du désarmement. Voilà qui réjouira et les organes de radiodiffusion et les auditeurs toujours plus nombreux qui s'intéressent aux grands débats internationaux.